

## **Inscription au module de cours phytothérapie en replay**

### **Durée du module :**

Ce module dure environ 72 h de formation pour la phytothérapie en vidéos en replay, et comprend un support de cours complet en pdf avec des annexes.

### **Programme :**

#### **Maitriser la Phytothérapie :**

- Les formes galéniques des plantes et leur mode d'utilisation
  - la matière phytothérapique (environ 300 plantes abordées)
  - la gemmothérapie
  - l'aromathérapie
  - les traitements par type de terrain organique (complémentarités entre les plantes et les autres compléments alimentaires).
- 
- 72 heures de vidéo
  - Un support de cours complet

Tarif du module phytothérapie :

150 euro

**AEMN, 4 rue du Grand Gonnet, 42000 Saint Etienne**

#### **Formation continue**

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°82 42 02010 42.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

**Tél. : 06 83 34 84 76 ; email : [aemn.altardif@orange.fr](mailto:aemn.altardif@orange.fr)**

## Bulletin d'inscription au module phytothérapie en replay

(à remplir impérativement et à renvoyer à Académie Européenne des Médecines Naturelles,  
4 rue du Grand Gonnet, 42000 Saint Etienne ou par mail à [alaintardif@aemn.org](mailto:alaintardif@aemn.org))

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

tél portable : email :

**Pour mieux évaluer votre niveau de départ**, nous vous demandons de nous fournir une copie des principaux diplômes obtenus, si vous en avez.

Pour les mêmes raisons, nous vous demandons de décrire votre parcours professionnel (joindre un Curriculum Vitae).

Exprimez vos motivations en quelques lignes sur une feuille jointe.

**Tarif des cours** : 150 € correspondant au prix des cours,

**Par chèque à l'ordre de l'AEMN ou par virement bancaire (ci-dessous nos coordonnées bancaires)**

**IBAN : FR76 1027 8073 0300 0203 3010 132 BIC : CMCIFR2A**

**Si vous payez par virement, indiquez votre nom dans l'objet du virement svp**

**Attention** : En cas d'arrêt du cursus, nous nous réservons le droit d'encaisser les règlements à titre d'indemnité sauf cas de force majeure dûment constaté, dans le cadre de l'article L.6354-1 du code du travail.

Veillez dater et signer (précédé de la mention, lu et approuvé)